

Bureau de direction

Mardi 5 juin 2018

Relevé de décisions

Présents :

P. Brasselet – V. d'Assignies – G. Riou-Azou – V. Le Meur – G. Casale – R. Andro – M. Cillard – J. Trohel
T. Jeanmougin – V. Ricouard – A. Leprince

Excusés : C. Archieri – C. Kerbrat-Ruellan – A. Frappier

1. Informations générales

- Au moins deux IPR qui étaient en lien régulier avec l'ESPE partent en fin d'année. Ce lien étroit avec les corps d'inspection est important, il va falloir que d'autres collègues aient ce rôle de liaison.
- Dans les Côtes d'Armor, suite au départ d'Hervé Bariller, il n'y a pas eu pour le moment de nomination d'un nouvel IENA. Par ailleurs, un doyen académique des IEN 1^{er} degré devrait également être nommé prochainement (cette fonction n'existait pas dans l'académie).
- La situation budgétaire critique de l'UBO a conduit le président à annoncer l'absence de campagne d'emplois pour 2019 sur les postes nouvellement vacants. Compte tenu de la fragilité de l'ESPE en termes de ressources humaines, des échanges avec la présidence seront nécessaires l'an prochain pour préparer la rentrée 2019. Et concernant la rentrée 2018, les derniers arbitrages sont attendus suite aux demandes de recrutements d'enseignants chercheurs en CDD.
- Elodie COUILLARD, professeur des écoles stagiaire sur le site de Rennes représentera l'ESPE de Bretagne le 28 juin 2018 à la finale nationale du concours Mon Mémoire MEEF en 180 secondes à Marseille. Elle a remporté la rencontre académique organisée le 30 mai. Sa prestation sur le thème de son mémoire « la place du professeur dans les activités de pairwork en LVE - Améliorer sa pratique de l'ostention par la mise en œuvre d'une démarche de Lesson Study » a fait l'unanimité car Elodie a également remporté le prix du public.

2. Préparation de la rentrée

- Parcours chinois : après le retrait du mi-temps ESPE en service partagé, la mise en œuvre de la formation a été problématique cette année. Une réunion a eu lieu avec les responsables de Rennes 2 (parcours, UFR et présidence) et l'IPR, afin de déterminer les conditions à remplir pour avoir une formation professionnalisante de qualité. Un courrier cosigné avec le vice-président de Rennes 2 chargé de la formation a été envoyé au recteur pour lui demander de contribuer à la constitution d'une équipe plurielle, en déchargeant un enseignant du 2nd degré.
- La sélection des candidats au M1 MEEF est en cours. Le parcours EPS est particulièrement en tension. L'accueil en M2 d'étudiants non lauréats atteignant ses limites, il est essentiel de restreindre l'accès au M1. Plus généralement, si la baisse du nombre de postes aux concours se traduit par une nette augmentation des étudiants non lauréats en M2, nous allons devoir nous occuper des questions touchant à l'accompagnement des étudiants vers l'insertion professionnelle.
- Concernant les rares étudiants dont on refuse le redoublement en M1 pour cause de comportement rédhibitoire, leurs noms seront communiqués à l'académie pour prévenir d'éventuelles demandes de recrutement en tant que contractuel.
- À la rentrée, le recteur accueillera l'ensemble des professeurs des écoles stagiaires le lundi 27 août après-midi et les stagiaires du second degré le mardi 28 août matin.
- Psychologues de l'Education nationale : une trentaine de stagiaires sont attendus l'an prochain. Le bilan de la première année de formation de ce nouveau corps est satisfaisant, avec une bonne complémentarité entre le centre de formation de Rennes 2 et les formations proposées à l'ESPE. Une attention particulière est à accorder à l'accompagnement et à l'évaluation de ces stagiaires qui ne bénéficient pas d'un tutorat du côté de la formation. Un lien plus étroit est à constituer avec les tuteurs de terrain.

3. Bilan de la mise en œuvre des nouvelles maquettes de master MEEF

- Plusieurs inspecteurs du second degré regrettent des signalements trop tardifs (début février) de stagiaires en difficulté, et souhaiteraient des remontées dès le mois de décembre. Cette question est récurrente, mais la réponse à apporter n'est pas évidente :
 - Si certains binômes de tuteurs ont été réticents à signaler des difficultés, les cas les plus difficiles ont majoritairement été connus assez tôt ;
 - Toute la difficulté réside dans l'équilibre à trouver entre l'accompagnement au cours d'un processus de formation fondé sur la confiance entre les tuteurs et les stagiaires, et le signalement de difficultés persistantes ;
 - Une réflexion peut aussi être menée sur le rôle des établissements dans la relation à avoir au plus près du quotidien des stagiaires, et la relation entre le tuteur terrain et le chef d'établissement.
- Dans certaines disciplines, des inspecteurs auraient des préconisations à faire sur les contenus de formation. Il est rappelé qu'une proximité entre les inspecteurs et les équipes pédagogiques disciplinaires est souhaitée et à construire si elle n'est pas encore installée. Les inspecteurs sont invités également à intervenir en formation.
- Dans le premier degré, le tutorat mixte et le dispositif d'accompagnement personnalisé des stagiaires en difficulté donne satisfaction. Le manque de ressources humaines (formateurs, inspecteurs) pour les professeurs des écoles bilingues est cependant rappelé.
- Premier retour sur l'évaluation des formations par les étudiants :
 - Le taux de réponse en M1, inférieur à 30%, est particulièrement décevant ;
 - Le taux de réponse en M2, de 75%, est en revanche très satisfaisant ;
 - Une synthèse générale va être produite à la rentrée et les résultats exhaustifs par parcours sont disponibles pour les responsables qui en feront la demande auprès de Gwenaëlle Riou-Azou qui a en charge ce dossier ;
 - Comme les années précédentes, ce qui n'est pas directement lié à la classe est davantage questionné par les étudiants et stagiaires en M2 ;
 - L'apport de la recherche au développement des compétences professionnelles reste peu perçu. Ce point mérite d'être particulièrement travaillé. Il est nécessaire de développer une culture commune chez tous les intervenants en formation, car c'est bien la question de l'universitarisation de la formation des enseignants qui est en jeu.

4. Formation continue

- Des échanges ont eu lieu avec l'académie sur les actions de formation continue programmées pour 2018-2019. Plusieurs évolutions sont envisagées :
 - travailler à une meilleure cohérence globale de la formation pour les candidats aux certifications CAFFA/CAFIPMF, avec un projet de 3 modules sur les gestes professionnels du formateur, qui seraient complémentaires à la formation au mémoire ;
 - faire évoluer la formation des tuteurs de terrain, avec une cohérence globale sur l'ensemble des deux journées, et la mise en place d'une formation de tuteurs avec l'ESPE pour les stagiaires à plein-temps ;
 - la mise en place de formations DNL et EAC avec une mixité des publics (stagiaires et enseignants en poste)
 - une participation à la formation des formateurs académiques...
- Cependant, sur ces sujets comme sur d'autres pour lesquels nous attendons de connaître les actions validées au PAF, aucune décision ferme n'a pu être prise à ce jour par l'académie.

Prochain bureau : le mardi 18 septembre 2018